

PLAINE COMMUNE POUR UN TERRITOIRE À VIVRE

EST
SE
LE
MA
N
I
E
R



plaine
commune

GRAND PARIS

Aubervilliers Epinay-sur-Seine
L'Île-Saint-Denis La Courneuve
Pierrefitte-sur-Seine Saint-Denis
Saint-Ouen Stains Villetaneuse

DOCUMENT ADOPTÉ AU CONSEIL
TERRITORIAL DU 28 JUIN 2022





SOMMAIRE

1 NOUVEAU CONTEXTE, NOUVELLE STRATÉGIE _____ 6

2 POUR RÉINVENTER LA NOTION DE RICHESSE ET METTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE _____ 10

Garantir les conditions matérielles
d'un territoire de réussites économiques _____ 11

Privilégier deux critères générateurs de richesses
pour le territoire _____ 12

3 POUR UN MODE DE VIE INTENSE ET SEREIN _____ 14

Organiser un cadre favorable
à la santé et au bien-être _____ 15

Constituer des quartiers vivants et résilients _____ 16

S'imposer comme une référence
d'engagement collectif pour la transition écologique _____ 16

Rendre possible une vie d'initiatives,
de mobilisations, et de création _____ 18

Affirmer l'espace public comme l'un
des biens communs essentiels _____ 19



ÉDITORIAL

PLAINE COMMUNE, UN TERRITOIRE UNIQUE AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT SINGULIER

Fort de ses 9 villes et de la conviction ancienne que rassemblés, nous sommes plus forts pour faire face aux défis du monde qui vient, les élus de Plaine Commune ont signé en 2012 avec l'Etat, un Contrat de Développement Territorial. Si cette démarche est née de la volonté de l'Etat d'avoir de la visibilité sur les ambitions des territoires, 10 ans plus tard, il nous a semblé nécessaire et utile de re-questionner le chemin sur lequel nous avançons.

Le temps des développements urbains étant un temps long, nous n'avons pas choisi de reprendre l'ensemble de la démarche travaillée il y a 10 ans mais d'en redéfinir l'orientation et le sens.

De cette démarche est né le Manifeste que vous avez entre les mains.

Notre territoire est unique tant par sa localisation géographique que par sa diversité. À proximité immédiate de la capitale, entre l'aéroport de Charles-De-Gaulle et Paris, connecté comme aucun autre au réseau autoroutier, et demain au réseau du Grand Paris Express avec la Gare Saint-Denis Pleyel, la ville peut y être urbaine comme connectée à la nature ou à l'eau, dense et active, moderne ou patrimoniale, etc.

Ce positionnement et cette diversité doivent être une richesse au service d'abord de nos habitants comme source d'inspiration mais également pour les habitants de la Métropole et du Monde entier comme lieu de destination.

Pour que le projet de développement économique puisse servir le territoire et ses habitants, nous avons choisi de définir nos priorités et notre ambition. C'est dans cette clarté vis-à-vis de nous-même comme des acteurs économiques et de nos partenaires institutionnels que la puissance publique pourra réaffirmer son rôle.

Loin de vouloir empêcher, le rôle des élus est d'orienter, de donner du sens et garantir que les impacts positifs des projets soient supérieurs à leurs impacts négatifs. C'est la défense de l'intérêt général qui guide les principes d'actions présentés dans ce manifeste.



Mathieu HANOTIN

*Président de Plaine Commune
Maire de Saint-Denis*



Karine FRANCKET

*Vice-Présidente
de Plaine Commune en
charge du développement
économique
Maire d'Aubervilliers*



NOUVEAU CONTEXTE, NOUVELLE STRATÉGIE

Plaine Commune est le fruit d'un travail précurseur de coopération entre communes, pour un territoire qui a fait le choix de prendre en main son destin. L'ambition forte de l'action publique locale, et la culture interventionniste qui s'appuie sur une échelle intercommunale puissante et cohérente, est étroitement liée à ses spécificités territoriales et à son histoire. Ses prémices datent des années 1980, avec la création du syndicat Plaine Renaissance. Après avoir connu un fort déclin lié à la désindustrialisation, c'est bien la coopération et le travail de la puissance publique qui ont permis la reconversion vers ce qui est désormais le troisième pôle d'emploi régional, et une terre d'accueil de 440.000 habitants, avec la plus forte croissance démographique de la métropole. Cette grande centralité francilienne, stratégiquement située en bord de Seine et aux portes nord de Paris, fédère les villes d'Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse. Au croisement d'axes de communication majeurs, et à proximité d'autres pôles de développement, les 47 km² du territoire bénéficient par ailleurs d'une bonne desserte par les réseaux de transports existants et futurs. Plus largement, Plaine Commune s'inscrit dans un contexte métropolitain et régional, qui n'a de sens que s'il s'appuie sur la richesse et la complémentarité des territoires, tout en organisant leur nécessaire solidarité.

Des évolutions sociétales profondes et exogènes viennent aujourd'hui réinterroger la stratégie politique déployée depuis la création de Plaine Commune : l'urgence de la lutte contre le dérèglement climatique et le besoin d'adaptation à ce changement, la multiplication des crises actuelles et à venir, notamment sanitaires qui impacteront en premier lieu les populations les plus fragiles, la poursuite de la pression démographique qui, outre le solde naturel, risque d'être accentuée par l'augmentation prévisible du nombre de réfugiés climatiques et politiques, la tentation du repli sur soi, et plus simplement une évolution des aspirations individuelles relatives aux modes de vie (exode urbain, appel des grands espaces, bien-être), aux façons de travailler (télétravail, perte de pertinence de l'immobilier de bureau, prise de vitesse de l'entrepreneuriat individuel par rapport à l'emploi salarié), et aux façons d'habiter (attentes davantage portées sur les services et la qualité de vie, plutôt que sur le projet urbain).

Face à ces transformations, Plaine Commune réoriente sa stratégie, depuis deux ans, et avec la volonté d'intensifier les efforts pour préparer le futur. Le nouveau projet de territoire donne à voir l'horizon fixé pour les 10 années à venir, tout en se projetant à plus long terme (neutralité carbone 2050).

En partant des besoins des habitants, il cherche à dépasser le paradigme de la course des territoires vers l'attractivité à tout prix des acteurs extérieurs, qui conduit à produire des modèles génériques dupliqués dans toutes les grandes villes, finalement bien peu attractifs. Il vise au contraire à révéler et à capitaliser sur la singularité du territoire, tout en le transformant, pour en faire un lieu qui suscite la curiosité de venir, tout comme le désir d'y rester pour vivre, étudier, travailler, s'engager, créer !



Berges du Canal de Saint-Denis

© Simon Lambert / Plaine Commune

Ce projet s'appuie sur des forces locales multiples, qui ont toujours répondu présentes et démontré leurs grandes capacités d'adaptation. Plaine Commune a l'atout et la particularité d'être un territoire ouvert au monde. Aux avant-postes de la ville du futur, il est constitué de nationalités et cultures multiples (environ 135 nationalités et 150 langues parlées) qui font société, créent des initiatives et des instants qui reposent sur la rencontre de l'autre. Plaine Commune est un territoire-monde, et la démonstration de la possibilité de vivre ensemble. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le territoire et ses habitants ont été retenus pour l'accueil du grand village-monde que sera l'évènement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Plus largement, Plaine Commune peut compter sur un dynamisme exceptionnel : la jeunesse de sa population (45 % de moins de 30 ans, territoire le plus jeune de France), ses atouts universitaires historiques et récents (47 000 étudiants et 4 500 enseignants-chercheurs, 2 universités, le campus Condorcet), et le fourmillement d'initiatives locales (près de 7 000 associations, 70 lieux d'innovation sociale, culturelle et économique, 3 300 établissements de l'ESS, un taux de création d'entreprises de 25 pour 1 000 habitants supérieur aux valeurs départementales, régionales et nationales), en font cet ensemble si particulier et vivant.

Cependant, les difficultés sociales restent fortes pour une part importante des habitants, dans un territoire historiquement populaire où les ouvriers et employés comptent pour près de deux tiers de la population active. Si le marché de l'emploi est dynamique, il est encore difficile d'accès pour une partie de la population. De 9 points supérieur au taux métropolitain, le taux de chômage s'élève ainsi paradoxalement à 22 %, pour un territoire qui compte pourtant autant d'actifs que d'emplois¹. La déconnexion entre l'emploi et la population est en effet particulièrement marquée, avec par exemple toujours 2,5 fois plus d'emplois cadres que d'actifs cadres habitant le territoire². Le niveau de vie médian (15 710 €) est quant à lui très inférieur à celui de la métropole (23 790 €)³.

1 INSEE 2017

2 INSEE 2018

3 FILOSOFI 2019



Parc départemental Georges-Valbon, anciennement parc de La Courneuve



© Jeanne Frank / Plaine Commune

Ferme urbaine – Saint-Denis



2

**POUR
RÉINVENTER
LA NOTION DE
RICHESSSE ET
METTRE LE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
AU SERVICE DU
TERRITOIRE**

Qu'est-ce que la richesse économique d'un territoire ? De son passé de plaine nourricière, puis de force industrielle de la métropole, jusqu'à la stratégie d'implantations de grands sièges sociaux aux retombées économiques locales peu perceptibles, l'histoire économique de Plaine Commune peut être lue comme celle d'un territoire servant. La nouvelle séquence de l'action publique visera à sortir de ce cycle, tout en prenant acte des grandes transformations du monde économique. Désormais, il est souhaitable de revenir aux raisons d'être fondamentales d'un projet de développement économique. Celui-ci doit se concentrer sur les habitants et usagers, et donc sur les deux richesses locales que peut créer le foisonnement économique : l'offre d'emploi, et l'offre de biens et services répondant à un besoin local. C'est ainsi que se mesurera la richesse du territoire, et non plus par la croissance économique locale ou le volume d'entreprises, comme dans l'analyse économique traditionnelle.

Tournée vers le territoire, cette approche s'articule avec une **image économique** donnée à voir à l'extérieur. Cette identité économique, alimentant les démarches de prospective, sera désormais celle d'un territoire de destination, où l'on vient vivre des expériences, se cultiver, découvrir ! Elle s'appuie sur des centralités motrices, mais devra irriguer tous les quartiers. Plaine Commune entend marquer ainsi une rupture avec son image de réservoir de l'immobilier tertiaire, et stoppe la production massive de bureaux dans ses opérations d'aménagement. Des atouts géostratégiques majeurs constituent des spécificités par rapport aux autres espaces de la métropole, et permettent ce changement d'image : infrastructures, proximité des réseaux et des centralités, porte d'entrée nord de Paris, et positionnement sur un axe important de flux de voyageurs. À ceux-ci s'ajoutent les nombreuses centralités sportives, culturelles et patrimoniales à rayonnement métropolitain.

Rupture dans le contenu et affirmation du **rôle de la puissance publique**, puisque Plaine Commune assume le besoin d'une maîtrise forte et d'un accompagnement du développement économique. L'action publique permet en effet d'assurer la cohérence, d'éviter les dysfonctionnements d'un marché livré à lui-même, et d'en réguler les éventuelles nuisances. Le bloc local, qui allie proximité avec les entreprises et échelle pertinente pour construire des stratégies économiques, doit assumer toute sa part dans la gouvernance de cette politique publique.

© Christophe Fillieule / Plaine Commune



Pôle ESS – L'Île-Saint-Denis

GARANTIR LES CONDITIONS MATÉRIELLES D'UN TERRITOIRE DE RÉUSSITES ÉCONOMIQUES

Pour se donner les moyens de choisir son développement économique plutôt que de le subir, le territoire devra en premier lieu être en mesure de fournir à l'ensemble des acteurs économiques des conditions d'accueil favorables. Ce terreau fertile confirmera Plaine Commune comme un territoire de réussites, facilitant les initiatives entrepreneuriales. Il s'appuiera sur les items essentiels nécessaires aux entreprises qui souhaitent s'y installer, s'y créer, ou s'y développer.

Afin de concrétiser cette ambition, Plaine Commune s'engage à renforcer ses efforts et à garantir l'accès à :

- une offre de locaux diversifiée, qui s'éloigne du tout-bureau, avec une attention et un appui particuliers là où le marché ne répond pas aux besoins du territoire et peine à rencontrer les moyens des acteurs privés (très petites entreprises, économie sociale et solidaire, économie circulaire, santé et petite enfance, offres commerciales spécifiques, acteurs culturels),
- une bonne qualité urbaine des zones économiques, entretenues, accessibles, fonctionnelles,
- un réseau numérique efficace,
- des perspectives de déplacements simples et respectueux de l'environnement, qu'il s'agisse de ceux des salariés comme de ceux des biens et matériaux,
- un accompagnement sur mesure renforcé, appuyé sur des équipes dédiées à la relation aux entreprises, comme à l'accompagnement de l'initiative individuelle,
- un appui aux innovations économiques.

PRIVILÉGIER DEUX CRITÈRES GÉNÉRATEURS DE RICHESSES POUR LE TERRITOIRE

Plaine Commune souhaite porter un projet de développement économique au bénéfice des habitants. Sa stratégie économique favorise les activités répondant à deux critères de priorités centrés sur la richesse véritablement générée pour le territoire. Plaine Commune s'engage en conséquence à orienter ses actions de promotion économique du territoire, ses démarches de prospection exogène ciblées, l'animation de son réseau économique local, et l'accompagnement matériel et humain des entreprises, en visant prioritairement :

- Les activités qui s'appuient sur les **atouts humains** du territoire. Il s'agit des activités qui concourent à augmenter l'offre d'emploi local, non délocalisable, et adapté aux typologies de formations de la population. Sont particulièrement pertinents, les secteurs correspondant aux qualifications existantes qui ne trouvent pas de débouchés locaux, ou s'adressant aux talents et populations les plus éloignées de l'emploi sur le territoire (les jeunes, les femmes, les étrangers). C'est vrai pour les activités à moindre niveau de qualification (logistique urbaine, hôtellerie, petites activités industrielles et de manufacture),

Tramway T11 – Stains



© Pierre Le Tulzo / Plaine Commune



Tour Pleyel – Saint-Denis

mais également pour les activités à fort niveau de savoir ajouté. Ainsi la recherche, l'innovation et les technologies n'offrent aujourd'hui que peu d'emploi local aux étudiants du territoire, pourtant nombreux. En travaillant de concert la question des qualifications, de la formation et des débouchés, ainsi que la coopération écoles-entreprises, Plaine Commune a vocation à constituer et consolider des écosystèmes économiques. Les compétences non qualifiées (diversité des langues parlées, savoirs issus de l'expérience, etc.), seront également des points d'appui forts. Plaine Commune s'attachera enfin à renforcer son soutien aux projets d'économie sociale et solidaire qui placent l'humain au cœur de l'activité, et représentent déjà plus de 5 % des établissements employeurs du territoire.



© Drony

- Les activités dont la nature même vient **répondre à des besoins locaux** des populations. Elles concourent à améliorer la qualité de la vie locale, que ce soit par la diversification de l'offre commerciale et de loisirs, par la vie culturelle, l'offre de santé, l'offre alimentaire de qualité, l'industrie légère ou la qualité écologique. Ces activités contribuent à renforcer l'attractivité du territoire, pour ses visiteurs, ses futurs habitants, mais en premier lieu pour ceux qui l'habitent déjà. En articulant des centralités où l'on doit retrouver l'ensemble des biens et services fondamentaux, et des espaces en partie spécialisés pour répondre aux besoins collectifs, le territoire est l'échelle pertinente pour construire la mosaïque répondant aux besoins de tous.

Ces deux critères sont valables individuellement comme cumulativement. Le projet de développement du tourisme raisonné et du loisir à Plaine Commune illustre bien l'ensemble de ces priorités. Celui-ci visera à faire de Plaine Commune un territoire de destination visité par les amateurs de culture, de loisirs, de patrimoine, par le tourisme d'affaire. Il tirera parti de sa position géographique (entre Roissy et Paris), de son multilinguisme, du contexte francilien d'atomisation de l'offre hôtelière. Il pourra s'appuyer sur les traces de son passé, de la grande histoire de France jusqu'à la mémoire agricole ou à celle des grands événements sportifs. Il a vocation à se matérialiser dans quelques centralités tout en fournissant massivement de l'emploi local qui rayonne sur l'ensemble des villes (de 0,1 à 1 emploi par chambre d'hôtel, selon sa catégorie), tout en participant à la constitution d'une vie plus intense, plus animée pour tous. Plaine Commune s'engage ainsi à organiser la coordination des acteurs du tourisme et de l'attractivité pour être identifié en Île-de-France, en France et dans le monde, à concevoir des offres touristiques éco-responsables et développer de nouveaux services, à adapter la programmation urbaine dans les centralités d'intérêt, à développer les équipements touristiques actuels et futurs, et à dynamiser et multiplier les lieux d'accueil touristiques.

Le tourisme et les loisirs sont donnés à titre d'exemple. Pour un développement équilibré et résilient du territoire, les efforts porteront avec la même intensité sur l'ensemble des filières répondant aux deux critères de priorité.

La clé du projet de territoire se trouve dans les liens à construire entre le projet de développement économique et le projet de qualité de vie. Souvent délaissée au profit de politiques d'attractivité économique basées sur les incitations économiques, matérielles et les avantages accordés, la qualité urbaine est pourtant un paramètre clé permettant d'attirer et de maintenir des entreprises sur le territoire. De même, si l'ambition d'accompagner les habitants vers l'emploi passe par l'adéquation entre l'offre d'emploi et les qualifications, celle de transformer les salariés en habitants passe par la qualité générale du cadre de vie. Réciproquement, un tissu économique riche, dont l'activité répond aux besoins locaux, participe à la constitution de territoires plus urbains et résilients, offrant l'ensemble des biens et services qui font ville.

POUR UN MODE DE VIE INTENSE ET SEREIN

Entre la voie du quotidien dans les grands centres métropolitains et celle du fantasme de l'exode urbain, Plaine Commune proposera une alternative plus innovante, qui répond à de nombreuses aspirations contemporaines, renforcées par la crise sanitaire de 2020. La première peut être perçue comme aliénante car trop dense, trop chère, trop chaude, coupée du vivant ; la seconde, au-delà du fait qu'elle ne soit ni accessible à tous, ni forcément la plus écologique (habitat individuel, mobilités carbonées) présente parfois une trop faible densité de vie sociale, d'animation, de services et d'activités. À Plaine Commune, une autre façon de penser la ville, synthèse d'une histoire locale et d'une nouvelle projection politique, vise à allier le meilleur des deux mondes. Plaine Commune n'est ni Paris (plus de deux fois moins dense), ni la ruralité, mais certainement pas non plus le périurbain. Elle est un autre modèle. Sa dynamique de développement (progression du réseau de transport en commun, mixité des fonctions et des usages, transformation des quartiers, grands équipements) permet cette vision. À Plaine Commune on cherche à trouver le confort de vie sans l'isolement. La vitalité mais aussi la respiration. Le foisonnement des initiatives et le grand paysage, avec des voies d'eau et un patrimoine naturel exceptionnels. En deux mots : l'intensité et la sérénité, c'est-à-dire cette capacité à se projeter paisiblement vers l'avenir, avec la robustesse nécessaire pour faire face à un monde incertain.

Avec le souhait d'accentuer cette manière de vivre particulière, le projet de territoire a pour responsabilité et pour point de départ la volonté de renforcer la qualité du cadre de vie, des services et des équipements. En cela, Plaine Commune a vocation à devenir un territoire de vie et de destination, où les habitants se projettent dans la durée. Un territoire bâtisseur qui travaille le maillage intelligent des parcours résidentiels, porté par les politiques d'habitat durable, facilitera cette transformation d'une ville de passage en ville d'ancrage, avec une offre pour tous les publics.

ORGANISER UN CADRE FAVORABLE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

Le territoire ambitionne de proposer un mode de vie qui assure le bien-être et la santé de tous, inscrit dans une dynamique de transformation écologique qui participe de son attractivité. Plaine Commune affirme la nécessité d'un urbanisme favorable à la santé, de l'accès à la nature, d'espaces publics de qualité,



Butte Pinson – Pierrefitte-sur-Seine

© Simon Lambert / Plaine Commune

végétalisés et rafraîchis, pour un territoire qui se découvre et se vit à pied. Après une séquence de développement rapide de l'offre immobilière, Plaine Commune assume une nouvelle trajectoire pour son développement urbain, en s'appuyant sur son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, sa stratégie foncière et les engagements de son Programme Local de l'Habitat. La qualité de l'air, des sols, et de l'ambiance sonore, seront par ailleurs des critères déterminants dans les choix d'urbanisme.

La transformation du territoire repose également sur une stratégie de mobilités vertueuses et accessibles qui repense les déplacements dans un objectif d'apaisement. La politique vélo, l'amélioration de l'accessibilité du réseau de bus, ou encore la pacification des espaces publics (zones 30, espaces piétonnisés) contribueront à un cadre de vie plus tranquille, plus sain, avec une meilleure qualité de l'air et moins de pollution sonore. Cette stratégie s'applique également aux déplacements de matériaux et de marchandises, avec un travail du territoire sur la réduction des nuisances, pour le confort et la santé des habitants.

La santé traversera plus largement l'ensemble des politiques publiques portées par Plaine Commune : de l'encouragement des pratiques individuelles favorables à la santé avec un travail sur l'activité physique et sportive dans l'espace public et les équipements, jusqu'à l'accompagnement de l'implantation des professionnels, en passant par la qualité alimentaire avec notamment le déploiement d'un plan alimentaire territorial, ou la politique de l'habitat avec la lutte contre l'habitat indigne, la rénovation du parc, et la construction de logements neufs de qualité, durables et résilients.

La réponse à ces enjeux se traduira dans la totalité des projets, tout en anticipant les conséquences des transformations climatiques à venir. En faisant le choix d'adapter dès à présent les projets au changement climatique, le territoire de Plaine Commune se garantira la possibilité d'être vivable et agréable dans le temps long, dans une logique de résilience¹. La déminéralisation et la végétalisation massive de l'espace public participeront de cette dynamique, en faisant de l'espace public un refuge en temps de crise climatique.

¹ La résilience est la capacité d'un individu ou d'une société à s'adapter, voire à se transformer tout en maintenant ses fonctions vitales, lorsque son environnement est perturbé ou altéré.



© Christophe Fillieule / Plaine Commune

Bâtiment Iris – Saint-Denis

CONSTITUER DES QUARTIERS VIVANTS ET RÉSILIENTS

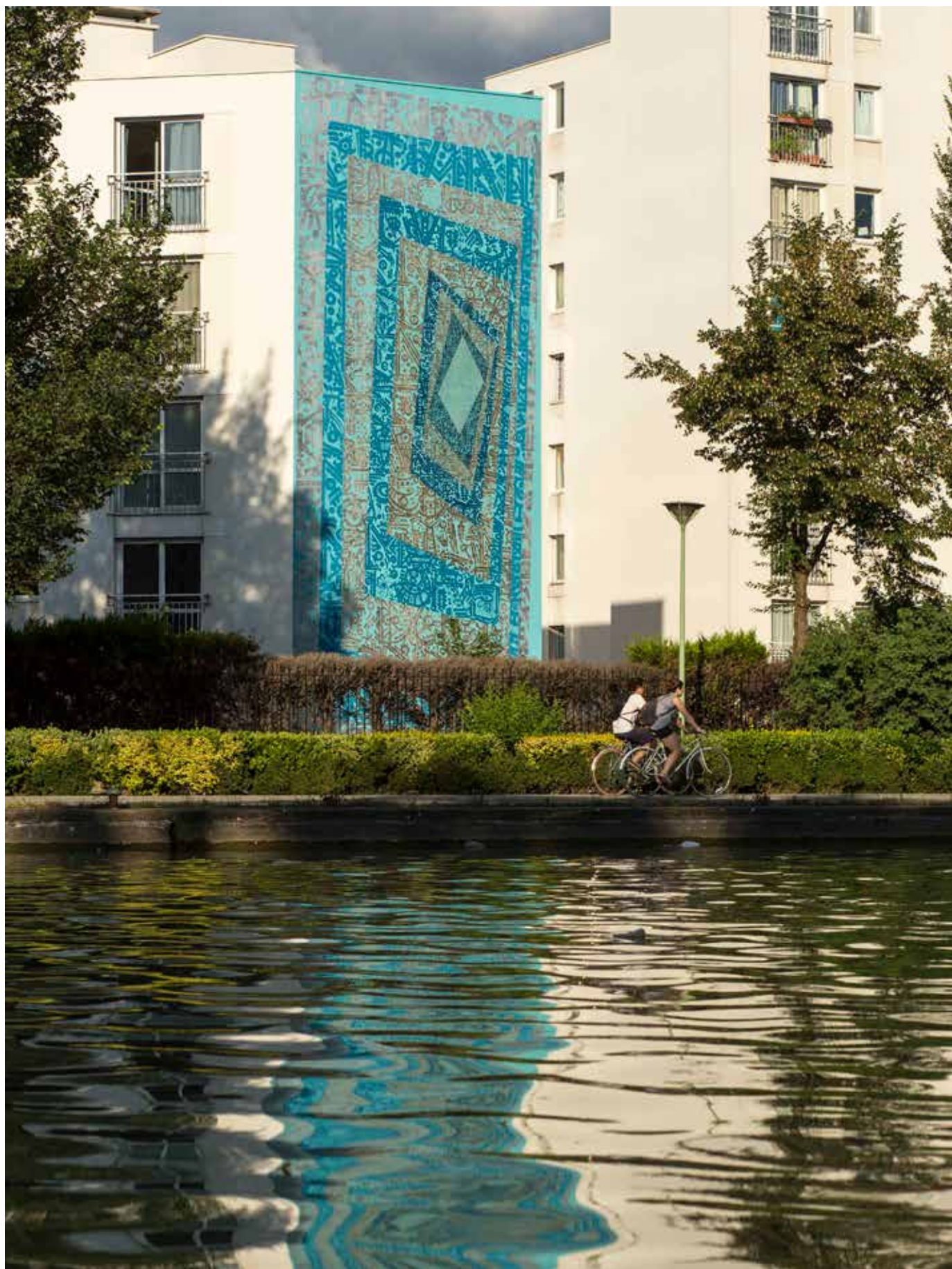
Pour améliorer sa résilience et retrouver des cohérences locales vertueuses, le territoire a également vocation à évoluer dans son positionnement métropolitain, et à définitivement sortir de l'écueil de la base arrière. Sans nier les interdépendances, un meilleur équilibre doit être trouvé entre la contribution du territoire au système régional, et son autonomie locale. Chaque centralité du territoire devra ainsi « faire cité », en offrant à une distance raisonnable et accessible au piéton l'ensemble des aménités fondamentales d'une ville plus indépendante : services publics, équipements scolaires, culturels et de santé, logements de qualité et protégés des pollutions, lieux de respiration et de pratiques sportives, espaces verts, offre commerciale diversifiée, alimentation en circuits courts. Plaine Commune travaillera cette intensification de l'offre au travers de son projet urbain, tout en anticipant sa croissance démographique. Cette approche concrétisera un cadre de vie plus intense, mais néanmoins plus sobre en ressources extérieures, le rendant ainsi plus résilient face aux crises présentes et futures.

La résilience du territoire ne se résume pas à la seule question de la diversité des aménités locales. Son amélioration passera également par la sobriété énergétique et en ressources, par la production locale d'énergie notamment via le réseau de chaleur urbain, par la multiplication des lieux et des modalités de coopération entre acteurs du territoire, et par un travail amont sur la continuité des services rendus par l'administration quel que soit le contexte. La densification de certaines centralités devra quant à elle permettre de faire face aux enjeux démographiques tout en limitant la consommation foncière. Une fois encore, ces approches, qui s'inscrivent dans la continuité des politiques d'écologie urbaine menées par Plaine Commune, auront également un effet positif sur la qualité de vie des habitants.

S'IMPOSER COMME UNE RÉFÉRENCE D'ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Si la transformation écologique et la qualité de vie locale sont étroitement liées, la vision de la ville écologique défendue par Plaine Commune est également pensée comme une contribution locale à un enjeu mondial. Les années qui viennent sont décisives dans la lutte contre le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité et la raréfaction des ressources. Le territoire s'inscrit dans une trajectoire de neutralité carbone à horizon 2050, avec une stratégie chiffrée, qui s'attaque entre autres à la question de l'air et de la santé environnementale, de la transition énergétique et de l'économie circulaire. Des actes forts ont d'ores et déjà été pris en ce sens, avec la déclaration d'urgence climatique et l'adoption d'un Plan Climat Air Energie Territorial en 2020. **La lutte contre l'érosion de la biodiversité devra quant à elle passer par une approche volontariste d'amplification de la trame verte et bleue territoriale. En sus de la nécessaire protection de la trame existante, le territoire travaillera désormais à la production de nouveaux noyaux de biodiversité et à sa renaturation. Pour atteindre ses objectifs, Plaine Commune déploiera des systèmes de contraintes plus forts, y compris juridiques, afin que le sujet ne soit plus une option pour les acteurs intervenant sur le territoire. Plaine Commune aspire ainsi à devenir un territoire référence de la transition écologique et de la biodiversité urbaine.**

Cette responsabilité est autant collective qu'individuelle, et Plaine Commune accompagnera les dynamiques d'acteurs institutionnels, tout comme les évolutions sociétales nécessaires. Une communication concrète et positive devra être déployée



© Pierre Le Tulzo / Plaine Commune

Street Art Avenue Saint-Denis – Aubervilliers

envers les habitants, vers un modèle de société plus sobre et vertueux. Elle s'attachera à présenter avec sincérité les contraintes d'un tel engagement, ainsi que les difficultés auxquels les transformations climatiques vont exposer les habitants. L'enjeu est d'assumer, tout en accompagnant. L'administration de Plaine Commune prendra également sa part de responsabilité, et donnera le ton des efforts à accomplir. Réduction de l'impact numérique, réemploi, mutualisations matérielles et humaines dans un objectif de sobriété, qualité écologique des équipements, sont autant de chantiers déjà lancés et à renforcer dans les années à venir.

RENDRE POSSIBLE UNE VIE D'INITIATIVES, DE MOBILISATIONS, ET DE CRÉATION

Cet engagement collectif pour mieux vivre et porter des valeurs humanistes est inscrit dans l'ADN du territoire. Il se retrouve dans les initiatives d'engagement citoyen, et le souhait de construire un territoire plus écologique, plus vertueux, plus agréable, mais plus largement dans tout le fourmillement de la société locale.

Basilique de Saint-Denis



© Pierre Le Tulzo / Plaine Commune



Journée olympique

On vient vivre et créer à Plaine Commune car on sait y trouver un état d'esprit particulier, une ambiance, des réseaux d'acteurs engagés dans leurs combats comme dans l'expression d'eux-mêmes et du monde.

L'intensité des envies de faire trouve particulièrement sa traduction dans la multiplicité et la diversité des pratiques artistiques. La culture inonde l'ensemble des champs de la société, et traverse toutes les politiques publiques portées par Plaine Commune. C'est le sens de la démarche Territoire de la Culture et de la Création. De fait, Plaine Commune est un territoire joyeux, un territoire du sensible, un territoire de l'extraordinaire et de la surprise. Pour conforter cette dynamique, le territoire s'appuiera sur des écosystèmes locaux d'acteurs culturels, à encourager en priorité, tout en ménageant l'accueil de nouveaux arrivants favorisant les rencontres artistiques. La circulation des événements sur l'ensemble des villes, dans l'espace public, et par l'investissement de lieux inattendus, garantira le rayonnement qui crée du commun entre les villes, et renforcera l'identité particulière de l'habitant de Plaine Commune. La stratégie culturelle portée par le territoire veillera tout particulièrement à garantir la cohérence et l'emboîtement de l'ensemble des échelles : du grand événement qui donne rendez-vous au monde, dont le rayonnement dépasse largement les frontières du territoire, jusqu'aux équipements de proximité, en s'appuyant notamment sur le réseau des médiathèques. Elle poursuivra un travail qui vise l'osmose entre cultures savantes et populaires.



© Fabrice Gaboriau / Plaine Commune

Enfin, après une séquence, toujours actuelle, de projets urbains concentrés vers les anciennes friches et le renouvellement urbain, les efforts de la fabrique de la ville devront également se focaliser sur les espaces de la rencontre : qu'il s'agisse des lieux de rencontre des personnes avec la revalorisation des centres-villes et l'intensification des quartiers de gares, ou bien qu'il s'agisse de la rencontre entre les villes avec le travail sur les coutures intercommunales.

Dans un contexte nouveau, fait d'incertitudes et de changement de modèle de société, l'évolution du projet de Plaine Commune est naturelle et indispensable. Il s'agit de prouver une nouvelle fois la capacité de la collectivité à agir sur le cours des choses, pour conserver la confiance citoyenne en l'action publique. Pour ce faire, Plaine Commune continuera à organiser la rencontre des énergies locales, et à rassembler tous les intérêts en un bloc commun. C'est désormais collectivement que tout reste à construire !

AFFIRMER L'ESPACE PUBLIC COMME L'UN DES BIENS COMMUNS ESSENTIELS

Ce foisonnement, cette intensité des échanges, se produit en premier lieu dans l'espace public. Les missions assurées par Plaine Commune en matière de fabrique et de gestion de la ville doivent contribuer à concrétiser le cadre physique de cette rencontre entre individus, et entre idées.

Le territoire s'attachera ainsi à redonner ses lettres de noblesse à la ville du quotidien. Plaine Commune s'engage à garantir la qualité de l'espace public, entretenu, sans discontinuités, éclairé, propre, notamment dans les zones de concentration des flux. Il s'agira également de mettre en valeur les équipements existants, et les atouts parfois méconnus : la Seine, le canal, les grands parcs, l'agriculture urbaine, les pépites patrimoniales. Ces prérequis permettront de porter des exigences sur les espaces privés, et de favoriser une montée en qualité générale, pour un territoire de confiance.

La production et la gestion de la ville s'inscriront également dans une logique d'urbanisme plus inclusif, accessible à tous les genres, les âges, et à toutes les personnes en situation de handicap visible ou invisible. Ceci dans un objectif premier de lutte contre les discriminations, participant par ricochet à l'amélioration générale du cadre de vie.



© Pierre Le Tulzo / Plaine Commune

